

RAPPORT ANNUEL

20
24



CO
SC



RE A K O S

Commentaires
sur l'exercice 2024

4

Structure
du COSC

8

État des organes
statutaires du COSC
au 31.12.2024

10

Mutations

12

Rapport de l'organe
de révision

13

Le COSC
en quelques chiffres

14

Évolution
des certifications

15

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Nico de Rooij

Une année 2024 placée sous le signe du renouveau

Tout au long de l'année, un travail soutenu a été mené pour renforcer l'image de notre marque, avec le soutien de partenaires externes. Cette dynamique collective a abouti à la création de la nouvelle identité du COSC en 2025 – résultat d'une belle collaboration entre la direction, le Conseil d'administration et les responsables des laboratoires.

Dans le même élan, une réflexion autour de notre culture d'entreprise et de nos valeurs a été lancée, renforçant la cohérence et l'unité de nos actions. Pour accompagner cette évolution, l'équipe de direction s'est étoffée en décembre avec l'arrivée de deux nouvelles forces vives : M. Bastien Berney, en charge des ventes et des relations clients, et M. Sylvain Broillet, responsable marketing et communication.

Un léger recul dans un contexte toujours exceptionnel

Après trois années de forte croissance, les exportations horlogères suisses ont connu en 2024 un léger repli de 2,8 % par rapport à 2023, une année qui avait atteint des sommets. Dans ce contexte, le COSC enregistre lui aussi une baisse modérée de 1,78 %, avec **2'558'337 mouvements déposés** et **2'376'987 certifications délivrées**.

Ces résultats restent néanmoins remarquables, illustrés par un taux d'échecs limité à 4,7 %, qui témoigne du haut niveau de qualité de l'horlogerie suisse. Autre signe positif : **59 marques** ont fait appel au COSC en 2024, un chiffre en hausse qui reflète à la fois le rayonnement du COSC et l'intérêt croissant des marques pour la certification chronométrique.

Le COSC ouvre ses portes aux passionnés

Dans cet esprit d'ouverture, les laboratoires du Locle et de Saint-Imier ont accueilli début novembre le public à l'occasion de la biennale du patrimoine horloger. Cet événement, désormais incontournable en Suisse, attire autant les passionnés d'horlogerie que le grand public curieux de découvrir les manufactures. Toutes les places disponibles pour les visites ont été réservées dès l'ouverture des inscriptions, traduisant un véritable succès.

Cap sur l'innovation

Fidèle à sa volonté de progresser en continu, le COSC poursuit ses efforts en matière d'innovation. L'optimisation des équipements et l'automatisation de certaines opérations dans les laboratoires sont désormais en phase de finalisation. Parallèlement, des projets de certification prometteurs ont mobilisé les équipes tout au long de l'année 2024. Un comité restreint du Conseil d'administration, dédié également à ces développements, s'est réuni à plusieurs reprises pour faire avancer ce dossier stratégique. ○

DIRECTION

M. Andreas Wyss

Structurer l'avenir, affirmer notre identité

Porté par une volonté affirmée de clarifier notre positionnement, le COSC a engagé en 2024 une démarche de fond visant à renforcer la cohérence et l'impact de sa marque. Ce travail, mené avec exigence et en étroite collaboration avec des spécialistes, a permis de mieux traduire nos valeurs, notre mission et notre rôle unique dans l'écosystème horloger. Cette étape structurante ouvre de nouvelles perspectives pour accroître la reconnaissance du COSC au-delà de ses cercles traditionnels, en s'adressant également à un public élargi, curieux de comprendre les exigences qui fondent la précision chronométrique.

Vers une nouvelle génération de processus de mesure

Le projet d'évolution technologique de nos processus de mesure et d'armage a connu une progression notable en 2024, franchissant plusieurs étapes déterminantes. Fruit d'une collaboration étroite entre nos équipes techniques et nos partenaires externes, les différents modules de la future machine ont été conçus, testés et intégrés avec succès pour une première phase de validation.

Les essais initiaux ont permis d'affiner les spécifications techniques et ont conduit à la fabrication d'un prototype complet. Sa mise en place pour des tests en conditions réelles est prévue dans l'un de nos laboratoires à mi-2025.

Élargir notre offre pour répondre aux attentes

En parallèle des projets d'automatisation de nos processus et de développement de la marque, un travail de fond a été engagé autour de la création de nouvelles prestations de service, destinées à enrichir l'offre du COSC et à mieux répondre aux besoins de la branche horlogère.

Ce projet mobilise activement les chefs de projet et la Commission technique, dont la composition a été renforcée en 2024 avec l'arrivée de nouveaux membres aux expertises complémentaires. Leur contribution permet d'aborder efficacement ces travaux en lien étroit avec les attentes des marques.

L'objectif est clair : proposer des solutions pertinentes, robustes et alignées avec les standards de qualité qui font la réputation du COSC, tout en anticipant les évolutions technologiques et industrielles du secteur. ○

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2024

COMMISSION TECHNIQUE

M. Pierre-André Farine

Une Commission technique renouvelée et recentrée sur un rôle consultatif

L'année 2024 a été marquée par une évolution importante dans la composition de la Commission technique. Le départ à la retraite de M. Thomas Brebeck, ainsi que la fin des mandats de MM. Christophe Kohli et Sylvain Huot-Marchand, ont ouvert une nouvelle ère pour la CT.

Afin de favoriser une prise de décision rapide et agile, en complément des ressources désormais renforcées au sein de la direction, le rôle de la Commission technique a été redéfini en tant qu'organe consultatif doté d'une flexibilité essentielle pour permettre un progrès significatif des nouvelles ambitions du COSC. Cette évolution permet de mobiliser son expertise de façon plus ciblée et efficace, en soutien aux orientations stratégiques du COSC.

Ce repositionnement s'est accompagné de l'arrivée de nouveaux membres : MM. Julien Gatinet, Vivian Nicollin, Guillaume Marlot et Christophe Monnerat, dont les compétences viennent enrichir la dynamique de réflexion du COSC. Cette nouvelle configuration vise à renforcer la pertinence des analyses tout en soutenant les projets de développement en cours.

Nous remercions chaleureusement les membres sortants de la Commission technique pour leur engagement, leur expertise et leur contribution essentielle aux projets du COSC.

Des avancées concrètes dans le cadre du projet Vision 2020

Une étape décisive a été franchie dans le déploiement du projet Vision 2020, avec la finalisation de la conception de notre future machine de mesure et d'armage. Le prototype, en cours de fabrication, sera installé dans l'un de nos laboratoires à mi-2025 pour des essais en conditions réelles. Ces avancées concrètes traduisent la volonté du COSC de moderniser ses processus, d'intégrer davantage d'automatisation et d'accroître l'efficacité opérationnelle tout en garantissant la qualité des prestations qui caractérisent le COSC.

Dans cette perspective, le déploiement d'un nouvel ERP sera également engagé afin d'accompagner l'intégration de ces nouvelles technologies dans l'environnement informatique et logistique du COSC. Ce travail sera mené par les chefs de projets du COSC accompagnés de spécialistes externes.

Par ailleurs, le travail sur la création de nouvelles prestations de service progresse de manière soutenue. Porté en étroite collaboration avec la Commission technique renouvelée, ce projet vise à enrichir l'offre du COSC en tenant compte des évolutions de la branche et des attentes croissantes en matière de certification. ○

CONCLUSIONS

M. Nico de Rooij

Remerciements

Le Conseil d'administration et la direction tiennent à remercier l'ensemble des acteurs de la branche horlogère. Leur engagement, leur exigence et la qualité de leurs services ont contribué à l'atteinte des excellents résultats de l'horlogerie suisse en 2024. Ces performances ont également contribué au rayonnement et au succès du COSC.

Nos sincères remerciements sont également adressés aux membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, de la Commission technique, des sous-groupes de travail, du Comité de gestion, ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs des trois laboratoires et à leurs autorités de gestion respectives. Leur engagement constant constitue un pilier essentiel du bon fonctionnement et du développement du COSC.

Fin de mandat

Après plus de onze années au service du COSC à la présidence de son Conseil d'administration, j'ai décidé de mettre un terme à mon mandat à compter du 31 décembre 2024. Cette décision, guidée par des considérations personnelles, a été prise en toute sérénité, au terme d'une réflexion approfondie. Ce départ marque la conclusion d'un parcours riche, jalonné de défis relevés collectivement, d'évolutions majeures pour notre institution, et d'une profonde fierté d'avoir pu accompagner le COSC dans son rayonnement et son développement.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers l'ensemble des membres du Conseil, la direction, les équipes des laboratoires et tous les partenaires qui ont contribué, par leur participation active et leur confiance, à poursuivre notre mission.

Dans l'attente de l'élection d'un(e) nouveau(elle) Président(e), M. Peter Blaser, Vice-Président, assumera la présidence par intérim avec toute la compétence et la rigueur nécessaires à la continuité de nos travaux. ○

REMERCIEMENTS AU PRÉSIDENT SORTANT

La direction du COSC tient à exprimer sa profonde reconnaissance au Président M. Nico de Rooij pour son engagement sans faille tout au long de ses onze années à la présidence de notre Conseil d'administration.

Sous sa présidence, le COSC a franchi des étapes majeures avec une volonté constante de faire évoluer l'institution. Son écoute, sa rigueur et sa capacité à fédérer ont permis de

construire un dialogue solide avec l'ensemble des parties prenantes et d'accompagner sereinement les grandes transformations de ces dernières années.

Nous lui adressons nos sincères remerciements pour la qualité de sa collaboration et lui souhaitons, avec toute l'équipe du COSC, nos meilleurs vœux pour ses projets personnels. ○

STRUCTURE DU COSC

Présidents d'honneur
M. Jean Michel et M. Germain Rebetez

Membres d'honneur
M. Marc-André Miche et M. Jean-Pierre Aebischer

Assemblée générale, Président ou Vice-président, 19 délégués dont :

- | | |
|---|--|
| <p>10 Délégués des pouvoirs publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 délégués des cantons fondateurs (1 par canton) • 3 délégués des autorités de gestion des BO (1 par BO) • 2 délégués de METAS | <p>9 Délégués du domaine privé</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 délégué employé de la FH • 1 délégué externe choisi hors milieu des déposants pour ses compétences personnelles • 7 délégués parmi les déposants au COSC |
|---|--|

Organe de révision

Conseil d'Administration

Convention de collaboration entre autorités de gestion des BO et le COSC

- Président
- Vice-président
- 3 représentants des BO
- 3 représentants des déposants au COSC

Direction du COSC

Commission Technique

Relations fonctionnelles, domaines « techniques » et « accréditations »

Cantons fondateurs

Berne Genève Soleure Vaud Neuchâtel

Autorités de gestion des BO

Directoire de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Canton de Berne

Crescentia SA
Ville de Saint-Imier

Conseil communal
Ville du Locle

BO de Bienne

BO de Saint-Imier

BO du Locle

ÉTAT DES ORGANES STATUTAIRES DU COSC AU 31.12.2024

Assemblée générale

Président
M. Nico de Rooij

Vice-président
Me Peter Blaser

Délégués

A. DES CANTONS

Berne M. Marco Tullio
Genève M. Julien Gandolfi
Neuchâtel M^{me} Caroline Choulat
Soleure M. Erich Blösch
Vaud M. David Pousset

B. DES BO

BOBI M. Thomas Kräuchi
BOLO M. Antony Von Allmen
BOSI M. Corentin Jeanneret

C. DE METAS

M. Marc-Olivier André
M. Jacques Morel

D. DU DOMAINE PRIVÉ

1 membre externe M. Pierre-André Farine
1 membre de la FH M. Patrick Lötscher
7 délégués de la FH M. Nicolas Clerc
M. Andreas Hobmeier
M. Samir Merdanovic
M. Pascal Ricci
M. Michel Studer
M. Sergio Valceschini
M. Cédric Veya

Suppléants

A. DES CANTONS

M. Daniel Dietz
M. Stéphane Cruchaud
M. Matthieu Aubert
M. Daniel Wegmüller
M. Frédéric Schuetz

B. DES BO

M. Marco Tullio
M. Michaël Berly
M^{me} Gisèle Tharin

C. DE METAS

M. Fabiano Assi
M. Antoine Jallageas

D. DU DOMAINE PRIVÉ

M. Yvan Terés
M. David Luther
M. Michael Bourquin
M. Guillaume Boilot
M. Martin Paroz
VACANT
M. Remo Pavone
M. Pascal Imfeld
M^{me} Katerina Princova

Conseil d'administration



Président
M. Nico de Rooij



Vice-président
Me Peter Blaser



M. Nicolas Clerc



M. Corentin Jeanneret



M. Thomas Kräuchi



M. Pascal Ricci



M. Sergio Valceschini



M. Antony Von Allmen

Bureaux officiels de contrôle des chronomètres

BIENNE M ^{me} Rachel Lavanchy Route de Soleure 136 2504 Bienne +41 31 636 70 50 bobi@cosc.swiss	LE LOCLE M. Stéphane Girardin Rue des Billodes 18 2400 Le Locle +41 32 933 85 60 bolo@cosc.swiss	SAINT-IMIER M. Patrick Flaig Rue Dr Schwab 32a 2610 Saint-Imier +41 32 942 30 20 bosi@cosc.swiss
--	--	--

Organe de révision

Fiduciaire Dominique Glauser,
Hauterive
M. Dominique Glauser

Assistent aux séances

Directeur du COSC
M. Andreas Wyss
Président Commission technique
M. Pierre-André Farine
Secrétaire du CA
M^{me} Laurie Bettenmann

Commission technique

Président
M. Pierre-André Farine

Membres
M. Nicolas Droz
M. Julien Gatinet
M. Pascal Imfeld
M. Guillaume Marlot
M. Vitor Hugo Marques
M. Christophe Monnerat
M. Vivian Nicollin
M. Luca Rigazzi
M. Andreas Wyss

Direction

Directeur
M. Andreas Wyss
Assistante de direction
M^{me} Laurie Bettenmann
Assistante administrative
M^{me} Sandra Maruccia

Chefs de projet
M. Vitor Hugo Marques
M. Luca Rigazzi

Responsable Ventes & Relations client
M. Bastien Berney

Responsable Marketing & Communication
M. Sylvain Broillet

Adresse

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 913 80 78
direction@cosc.swiss
info@cosc.swiss

MUTATIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

DES CANTONS

GENÈVE

Nomination de M. Julien Gandolfi, délégué, en remplacement de M. Pierre Amstutz, délégué.
Démission de M^{me} Saskia Bouvier, déléguée suppléante.
Nomination de M. Stéphane Cruchaud, délégué suppléant.

VAUD

Démission de M. Raphaël Conz, délégué suppléant.
Nomination de M. Frédéric Schuetz, délégué suppléant.

DE METAS

Démission de M. Christian Kottler, délégué.
Nomination de M. Marc-Olivier André, délégué.

DU DOMAINE PRIVÉ

Délégués FH représentant les marques
Démission de M. François Rubin, délégué suppléant.
Nomination de M^{me} Katerina Princova, déléguée suppléante.
Démission de M. Kilian Eisenegger, délégué suppléant - Place vacante.

Nous remercions très vivement M^{me} Saskia Bouvier, MM, Raphaël Conz, Christian Kottler, François Rubin et Kilian Eisenegger et accueillons chaleureusement les nouveaux membres M^{me} Katerina Princova, MM. Julien Gandolfi, Stéphane Cruchaud, Frédéric Schuetz et Marc-Olivier André au sein de notre Assemblée générale.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE DES CHRONOMÈTRES (COSC)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) pour l'exercice 2024 arrêté au 31.12.2024. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 28.03.2024, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous attirons votre attention que l'autorité fiscale neuchâteloise a confirmé dans un courrier, du 30 juin 2014, que votre association bénéficie d'une exonération des impôts directs au niveau fédéral, cantonal et communal pour un but de service public, moyennant le respect de diverses conditions administratives. Ce statut a été confirmé pour l'année 2023. Cette décision est ré-examinée chaque année par l'autorité.

FDA Fiduciaire SA.

Daniel Anthoine
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stefan Forino
Expert-réviseur agréé

Boudevilliers, le 9 mai 2025.

LE COSC EN QUELQUES CHIFFRES

ÉVOLUTION DES CERTIFICATIONS

ATTESTATIONS DÉLIVRÉES					
Bureau de contrôle	Instruments mécaniques	Instruments quartz	Attestations 2024	Attestations 2023	Ecart [%]
BO de Bienne	1'258'963	0	1'258'963	1'207'840	4,2 %
BO du Locle	503'384	49'841	553'225	687'387	-19,5 %
BO de Saint-Imier	564'799	0	564'799	606'939	-6,9 %
Sous-total des pièces avec attestation	2'327'146	49'841	2'376'987	2'502'166	-5,0 %
Sous-total des échecs et autres causes de refus d'attestation			117'191	92'830	
Sous-total des pièces déposées en vue d'attestation			2'494'178	2'594'996	-3,9 %
Pourcentage des échecs et autres causes de refus d'attestation			4,7 %	3,6 %	
Sous-total des pièces déposées pour essais divers			64'159	9'755	
Total général des pièces déposées			2'558'337	2'604'751	-1,8 %

2'558'337
déposées au COSC

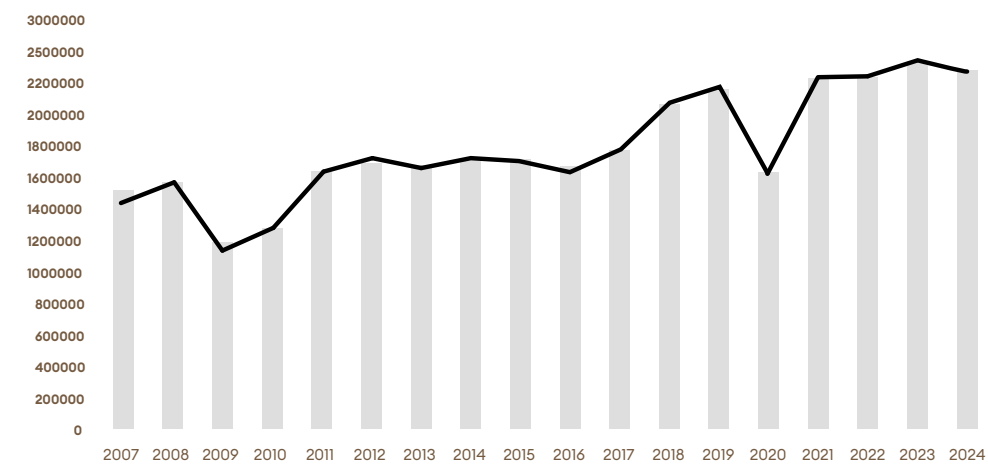
2'376'987
certifications

SAINT-IMIER
564'799
certificats

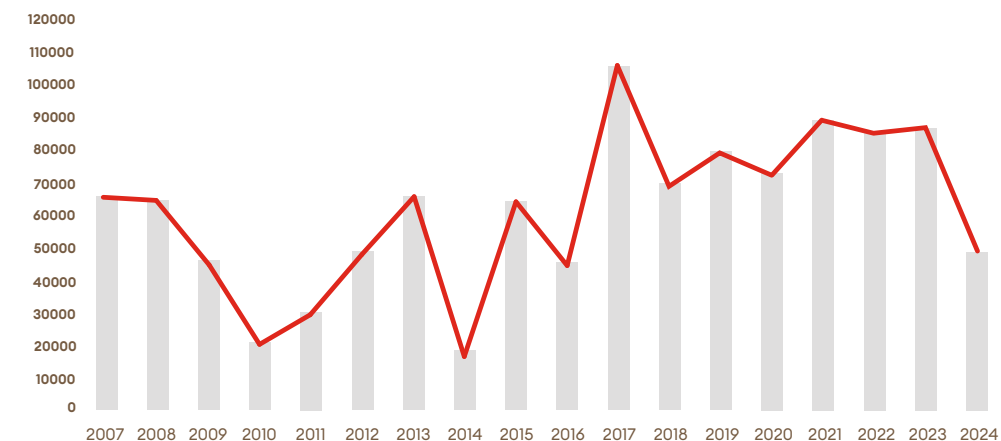
BIENNE
1'258'963
certificats

LE LOCLE
553'225
certificats

CERTIFICATS MOUVEMENTS MÉCANIQUES



CERTIFICATS MOUVEMENTS QUARTZ





COSC

SWISS EXCELLENCE
CERTIFIED



COSC Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres
Avenue Léopold-Robert 65 · CH-2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 913 8078 · direction@cosc.swiss